

TITRE DU PROJET

**Rétablissement des continuités
écologiques en passage inférieur
sous l'A47 entre deux cours d'eau le
Bozançon et le grand Malval, reliant
deux massifs réservoirs de biodiversité
(monts du Lyonnais et massif du Pilat)**

PRÉSENTATION DU PROJET

L'amélioration de la circulation sous les ouvrages de la faune terrestre et aquatique

- La création d'un lit artificiel sous les ponts des infrastructures routières
- L'amélioration du seuil dans l'objectif de le rendre franchissable (en sortie d'ouvrage sous le Bozançon)

L'aménagement des secteurs naturels

- La création de berges en pente douce autour du Bozançon
- La chenalisation de la faune terrestre des deux côtés de la voie ferrée (1 500 m environ de grillages à poser) à définir avec la SNCF et RFF

La mise en valeur paysagère et récréative du site

- La mise en place d'un chemin piétonnier le long des berges pour mettre valeur le corridor écologique et la limitation de la circulation des véhicules sur les différents accès sauf les véhicules nécessaires à l'entretien, le suivi et la sécurité des ouvrages supportant la RD 488 et de l'A 47 (passages ponctuels).

PORTEUR DU PROJET

Saint-Étienne Métropole,
communauté d'agglomération



CONTACT

Chargée de mission
Trame verte et bleue

MONTAGE FINANCIER

- Volet étude 45 000 € HT
- Volet travaux 450 000 € HT
- 40 % MEDDE (200 K€)
- 30 % FEDER
- 10 % Région Rhône-Alpes
- 10 % Saint-Étienne Métropole
- 5,6 % Conseil général de la Loire
- 4,4 % Communauté de communes Pays Mornantais

CALENDRIER

- 2012-2013
Étude de faisabilité, étude de maîtrise d'œuvre (bureau d'études GREN SAS)
- 2014
Instruction réglementaire (loi sur l'eau) et juridique du dossier (convention d'occupation du domaine) Lancement de la phase travaux (octobre 2014)
- 2015
Réalisation des travaux et communication

PARTENAIRES

État, Région Rhône-Alpes, FEDER, gestionnaires d'infrastructures, collectivités concernées et experts naturalistes

ESPÈCES CONCERNÉES

- Grande faune et petite faune pour la Trame verte
- Salmonidés pour les poissons, castors en phase de recolonisation

TERRITOIRE CONCERNÉ

Limite entre les départements de la Loire et du Rhône (Châteauneuf, St-Joseph, St-Maurice-sur-Dargoire)



Le projet dans son environnement naturel et institutionnel

Les enjeux en termes de continuités écologiques du projet

La vallée du Gier se situe entre deux éléments structurant le paysage à savoir les monts du Lyonnais au nord et le Pilat au sud. Malheureusement la connexion entre ces deux grands espaces est aujourd'hui délicate pour la faune locale.

De nombreux axes de communications ont été créés entre les agglomérations de Lyon et Saint-Étienne (RD 488-A47-Voie ferrée) de plus l'urbanisation et l'industrialisation très forte dans cette vallée sont venues aggraver la situation actuelle. Cette étude de rétablissement des continuités écologiques entre

le Bozançon et le Grand Malval est donc l'opportunité de retrouver une connexion durable entre ces deux massifs.

Lien et articulation avec le SRCE, notamment son plan d'action stratégique, ou d'autres documents de planification

Projet situé dans le corridor d'enjeu sud Loire et inscrit au SRCE qui identifie six corridors dit « fuseaux » qui développent un principe de connexion globale. Ils représentent un enjeu à la fois de maintien et restauration de continuités écologiques inter-régionales et de liaisons entre grands ensembles naturels et régionaux.

Les éléments à retenir (transfert d'expérience)

Aspect innovant du dispositif (techniques, méthodes, démarches) ; caractère exportable du dispositif pour d'autres projets

Montage administratif et juridique pour la réalisation des travaux et la répartition des coûts entre maîtres d'ouvrage : marché à groupement de commande, Saint-Étienne Métropole mandataire.

Méthode de suivi ou d'évaluation du projet

- Suivi construit dans le cadre du Contrat de Territoire Corridors Biologiques (expertise scientifique CEN de Rhône-Alpes et experts associatifs).
- Suivi espèces (pause de pièges photographiques pour comptabiliser les passages).
- Suivi paysage avant/après travaux.
- Recréation d'un espace qualifié pour les riverains.

Les suites du projet

- Engagement des travaux hiver 2014-15.
- Finalisation mi 2015.

Facteurs de réussites

- Restauration d'une continuité écologique (liaison inter-massifs, rupture liée aux infrastructures situées en fin de vallées faisant obstacle aux franchissements des espèces...).
- Réflexion globale et multi partenariale, déjà engagée dans le projet de Contrat de Territoire Corridors Biologiques.
- Des acteurs gestionnaires d'infrastructures et naturalistes fortement impliqués.
- Un plan de financement abouti (lien avec des actions du CTCB déjà financées).
- Des résultats attendus (recréation, renaturation).
- Des techniques peu coûteuses de restauration/renaturation sur des infrastructures existantes et anciennes appartenant à l'État (un cas d'école en quelque sorte sur le champ des possibles).
- Les aspects novateurs de la démarche et de sa transférabilité sur d'autres territoires ou à d'autres acteurs.

- L'articulation de différentes politiques publiques et à différentes échelles (échanges dans le cadre d'IPAMAC, intérêts Grand Clermont et Limoges).

Difficultés rencontrées

- L'État (DIR centre est) et RFF propriétaires des infrastructures concernées (A47 et voie ferrée ligne St-Étienne/Lyon) partenaires du projet mais non impliqués financièrement faute de provision budgétaire allouée et de volonté interne.
- Projet porté par les collectivités et grâce à des subventions publiques.
- L'appel à projet avec la mobilisation des fonds MEDDE a permis de faire engager le projet même si les gestionnaires d'ouvrages n'étaient pas volontaires.
- Procédure réglementaire loi sur l'eau a fait prendre beaucoup de retard au projet.